

Lettre d'information Mairie de Hésingue 2020-003

Bonjour à tous,

Nous vous espérons tous en bonne santé. Vu la durée du confinement qui vient d'être prolongée, nous vous apportons quelques informations en ce qui concerne le fonctionnement de la commune.

Vous êtes de plus en plus nombreux, avec un nombre dépassant les 90 destinataires, à avoir demandé la transmission par courriel de ces lettres d'information.

Nous vous remercions de faire passer cette lettre d'information à vos proches et n'hésitez pas à leur demander de nous envoyer leur adresse électronique à l'adresse de la mairie : mairie@hesingue.fr ou remplissez le formulaire à votre disposition dans les deux derniers bulletins municipaux pour être ajouté à la liste de diffusion.

Vous trouverez également une liste des commerces et services ouverts à Hésingue en fin de lettre.

Ces informations, et notamment celles concernant les commerces et artisans locaux, étant considérées comme très importantes en cette période de confinement, cette lettre d'info sera également distribuée sous flyer imprimé à toute la population de Hésingue dans les boîtes aux lettres. De ce fait, quelques informations sont reprises des lettres précédentes dans cette édition.

Fonctionnement de la commune/Personnel communal :

Comme indiqué par le premier ministre, les conseillers municipaux élus des élections municipales du 15 mars 2020 n'entreront en fonction que lors de l'installation du Conseil Municipal reportée au mois de mai.

Les conseillers municipaux ainsi que le maire, les adjoints et conseillers délégués de l'ancienne mandature gardent leurs fonctions jusqu'à la mise en place du nouveau conseil municipal.

L'État a reporté la date de vote du budget 2020 de mi-avril à fin juillet. Dans l'intervalle, et donc avant même le vote du budget, les dépenses de fonctionnement et d'investissement peuvent être engagées aux mêmes montants que l'année précédente.

Le fonctionnement de nos services est ramené au minimum nécessaire depuis le 17 mars. Les heures **d'ouverture de la mairie sont de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00**

Une prime va être versée au personnel communal qui s'est porté volontaire et a été présent lors des 2 semaines de confinement du mois de mars.

Les réunions municipalité, maire / adjoints se tiennent tous les lundis en vidéo-conférence.

Personnes âgées :

Un suivi est réalisé par **Josiane Chappel, Jocelyne Schirch** et le secrétariat. Bien des personnes se sont proposées pour donner une aide si besoin. Nous en avons pris note pour le cas échéant, mais pour l'instant il n'y a pas de cas connu nécessitant de l'aide.

Matériel de protection :

Gel hydroalcoolique et gants : des réserves ont été commandées et livrées la semaine dernière en mairie. Ces réserves ont notamment été évaluées en tenant compte d'une future ouverture des école, crèche et périscolaire.

Masques :

Des masques d'hygiène ont été commandés pour une livraison mi-mai. Le nombre des masques a été évalué en tenant compte du fonctionnement de nos services administratifs et techniques, de l'ouverture des école, crèche et périscolaire et même d'une éventuelle mise à disposition à la population.

Entre-temps une commande groupée a été réalisée par le département pour des masques lavables sur le principe d'un masque par habitant. Ces masques en tissu lavables répondent aux normes AFNOR et sont fabriqués localement.

<https://www.agglo-saint-louis.fr/fr/saint-louis-agglomeration-commande-80-000-masques-pour-population-communes-membres/>

Le département prend en charge 50% du montant de l'achat. Saint-Louis Agglomération prend en charge les autres 50% et se charge de la mise à disposition des communes. Livraison prévue mi-mai. Nous prévoyons une distribution à nos habitants en mairie sous réserves de leur inscription à Hésingue. Une autre commande de masques d'hygiène a été placée par la commune pour une livraison fin juin.

Dans l'immédiat nous avons pu mettre à disposition des masques d'hygiène aux secrétaires de la mairie qui accueillent du public. Pour nos agents, nous avons acheté des masques en coton auprès d'une couturière à Hésingue en attendant la livraison des masques d'hygiène commandés et livrés mi-mai.

Masques artisanaux :

En ce qui concerne la production artisanale, il est conseillé de respecter les normes reconnues comme par exemple :

FFP2 : <https://www.chu-lille.fr/actualite/un-modele-de-masque-en-tissu-en-production>

AFNOR : <https://masques-barrieres.afnor.org/>

Gants, masques... Un site du Haut-Rhin nous rappelle les bons gestes pour les déchets !

<https://www.haut-rhin.fr/content/gants-masques-les-bons-gestes-pour-les-dechets>

Calvaire de la croix des missions :

Une voiture roulant à vitesse excessive a percuté violemment le calvaire fin janvier. Sous le choc, celui-ci a été déplacé et la voiture s'est retrouvée sur le toit. Elle venait de la rue du 20 novembre limitée à 30 km/h !

L'accident a été signalé à notre assureur avec l'immatriculation du véhicule qui a causé le sinistre.

Le massif en grès a été commandé auprès de Le Granit et la croix sera remplacée par les Ets Gruntz.

Il est donc prévu la reconstitution du calvaire comme il existait avant.

Aménagement sécurité rue de St-Louis/RD 105 :

Le département a prévu la reprise des enrobés entre les ronds-points de la ZI de Héringue et du fret la semaine 18, donc à partir du 27 avril. La circulation serait déviée par le centre de la commune de Héringue, ce qui, en période de confinement, sera plus supportable qu'en temps normal.

La reprise des travaux de la rue de St-Louis est possible tout de suite dans la foulée, à condition que l'entreprise Eiffage, mandataire des travaux nous confirme la date de début du mois de mai.

La convention avec le département a pu être signée vu la délibération du conseil municipal du 17 février 2020 et la possibilité de disposer du budget d'investissement de l'année N-1, le temps que le budget soit voté par le CM qui reste à être installé. Montant de l'investissement « aménagement sécurité rue de St-Louis » au budget 2020 : 917'700 €. Durée prévue des travaux : 6 mois

Arrosage terrains de foot :

Le puits a été réalisé en décembre 2019 au point indiqué par le sourcier M. Romain Christen. Et de l'eau a été trouvée avec une quantité entre 2 à 4 m³/h.

Pour l'interconnexion entre le puits réalisé, la cuve de stockage qui recueille aussi les eaux pluviales et le réseau d'arrosage du stade, le marché a été attribué à l'entreprise SADE pour un montant de 117'648 euros TTC.

L'entretien des terrains est réalisé normalement même si, aux dernières nouvelles, la saison est terminée pour le foot amateur et l'utilisation des terrains ne devrait pas avoir lieu avant la rentrée de septembre.

Agrandissement école :

Les travaux reprennent tout doucement tout en respectant les règles de sécurité, distanciations, hygiène, etc.

Une entreprise de nettoyage a été missionnée pour les sanitaires utilisés par les entreprises et les accès. L'entreprise de nettoyage sous contrat dans le cadre du marché de travaux a suspendu ses activités durant la période de confinement.

L'entreprise Vontron a repris la semaine passée pour le chauffage au sol du 1^{er} étage. Le plâtrier/plaquiste a repris ce lundi, l'entreprise qui termine le crépis côté sud du bâtiment de l'école maternelle devrait également intervenir cette semaine tout en ayant son accès au chantier de l'autre côté du bâtiment, ce qui évite les croisements d'équipes.

La Comète :

Toutes les manifestations et activités associatives sont annulées et La Comète reste fermée jusqu'aux vacances d'été.

Les spectacles des RDV du 20 de mars et de juin sont reportés,

Les billets restent valables. En cas de non-report d'un événement les billets sont remboursés et peuvent faire l'objet d'un don.

L'équipe travaille en activité partielle, prépare autant que possible la reprise et le planning 2020/2021 et reste joignable à : contact@lacometehesingue.fr et billetterie@lacometehesingue.fr.

N'hésitez pas à consulter régulièrement la page Facebook de la comète et son site : www.lacometehesingue.fr.

Ouverture des école, crèche et périscolaire :

Nous attendons des précisions de l'Éducation Nationale quant à une possible ouverture annoncée au mois de mai.

Résidence Les hirondelles :

Reprise des travaux le lundi 20 avril.

Concours maisons fleuries :

Les bons d'achats ont été envoyés aux lauréats du concours des maisons fleuries 2019 pour qu'ils puissent s'en servir pour l'acquisition de plans de fleurs pour l'année 2020. Le palmarès des lauréats sera publié dans le bulletin municipal du mois de juin ou plus tard si l'ouverture de l'imprimerie, qui est actuellement fermée, devait tarder.

Information concernant les services de Saint Louis Agglomération :

En raison de l'épidémie du COVID 19, les moyens humains sont réduits et le service de collecte en régie est fortement perturbé.

Saint-Louis Agglomération doit assurer en priorité pour des raisons sanitaires la collecte des ordures ménagères (Bacs Beiges).

Le ramassage des poubelles vertes est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Les déchetteries de SLA sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

La vidange des bacs jaunes devient de plus en plus difficile puisque les effectifs sont diminués. Dans la mesure du possible il vous est demandé de garder vos emballages et bouteilles plastiques chez vous jusqu'à la fin de l'épidémie. Si vous n'avez pas la place pour stocker, vous pouvez, sans problème continuer à les déposer dans les PAV, point d'apport volontaire.

Information concernant le Coronavirus :

Le confinement doit rester strictement respecté, ceci dit les dernières annonces de notre gouvernement sont réconfortantes et l'ensemble des acteurs économiques mettent en place des solutions innovantes pour satisfaire la demande des citoyens en matière de commerce. Vous trouverez plus loin la liste des commerces ouverts.

Rappel : tous les rassemblements sont interdits par arrêté préfectoral et tous les bâtiments publics de la commune sont fermés, à part la mairie qui accueille du public sous certaines conditions. Nous vous rappelons aussi l'interdiction des balades en forêt, tout comme les parcs, par arrêté préfectoral du 25 mars dans le Haut-Rhin.

Informations gouvernementales :

Toutes les informations importantes liées au coronavirus peuvent être retrouvées sur ce site web : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> sur lequel vous pourrez notamment télécharger les attestations dérogatoires.

Le gouvernement a mis en place une plate-forme pour les personnes qui veulent aider durant cette période difficile : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr>

Et pour ceux qui veulent avoir plus de détails sur les chiffres en fonction de la géographie de notre pays, vous les trouverez ici : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/carte-et-donnees>

Sécurité :

Restez vigilants en cette période et ne laissez pas de bâtiments ouverts qui faciliterait des approches de personnes malveillantes. Par ailleurs, un certain nombre de commerces font en sorte que vos commandes soient disponibles à l'extérieur de leur magasin, veillez à venir les récupérer à des horaires convenus et sans délais.

Lien social :

N'oubliez pas non plus de garder le lien e-social grâce aux outils de communication à votre disposition : téléphone, courriel, la grande tendance est d'organiser des rencontres familiales en ligne avec vos proches, votre famille et vos amis. Voici quelques exemples d'outils : What'sapp, Skype, Google Hangouts, Zoom, Apple Facetime, HouseParty...

Faites-nous part de vos idées, nous les compilerons et vous les ferons passer.

Vie de la commune :

Savoir vivre :

Rappelons aussi les règles de savoir vivre, limiter le bruit = préserver le bon voisinage. La municipalité invite tous les administrés à respecter les horaires d'utilisation des outils, tels que définis dans l'arrêté municipal n°08/2009 du 19 mai 2009, des appareils de jardinage et de bricolage (moteurs thermiques, électriques, tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, matériels de lavage haute pression, etc.) les jours ouvrables de 7h00 à 12h00 et de 13h30 à 20h00.

Marché hebdomadaire :

Comme annoncé lors de notre deuxième lettre d'information et par voie de presse, le marché hebdomadaire a reçu un aval favorable du préfet. Le marché est pourtant limité à un stand par semaine et sera donc ouvert tous les jeudis de 14h00 à 18h00 sur le parking du Foyer St-Laurent. Sont proposés par des producteurs locaux ; des fruits et légumes, des produits frais charcuterie et saucissons.

Commerces/restaurants :

Bien des services innovants et adaptés à la situation sanitaire actuelle sont proposés par des commerces et entrepreneurs locaux. Nous avons réuni pour vous les dernières informations concernant leurs ouvertures et services proposés.

Certains proposent des livraisons à domicile, d'autres de retirer chez eux sur commande. Les horaires d'ouverture et parfois aussi les jours d'ouverture ont été adaptés. Merci à eux, merci aussi à vous de leur faire confiance. Cette épidémie vient souligner l'importance des commerces locaux !

Veillez trouver ci-dessous la liste que **Denis Arnoux**, référent commerce et sécurité a pu compiler :

Commerce	Offre	Adresse	Horaires
Bery's/Springinsfeld	Livraison à domicile sur Hesingue	rue de Colmar	tel. 03 89 67 76 70
Boucherie Hertzog	Vente magasin et livraison à domicile https://www.vente-en-ligne-charcuterie-alsace.fr	rue de Folgensbourg	mardi mercredi jeudi 8h00-12h15 14h45-17h30 vendredi 8h00-18h30 samedi 7h30-12h00
Boucherie Wimmer	Vente magasin et livraison à domicile	rue de St Louis	lundi au mercredi 8h00-12h15 14h00-17h00, jeudi vendredi samedi 8h00-17h00
Boulangerie Weinzorn	Vente magasin	rue du Général de Gaulle	lundi au samedi 4h30-13h00 dimanche 8h00-12h00
Carrefour Market	Pas de drive, le nombre de clients dans le magasin est contrôlé	rue de St Louis	lundi au samedi 8h00-20h00 non stop, dimanche 9h00-12h00
Caves Meyer Thuet	Vente magasin	rue de St Louis	Mercredi 15h00-18h00 samedi 9h30-12h00
Clinique vétérinaire	Ventes alimentaires pour animaux et médicaments, Service urgence uniquement	rue de St Louis	8h00-12h00, 14h00-19h00 samedi 8h00-12h00, tel. 03 89 69 28 10
Côté nature	Vente magasin	rue de St Louis	lundi au samedi non stop 9h00-18h00, vendredi non stop 9h00-19h00
Ferme Albrecht	Commandes et Drive 07 87 95 29 54 ou sur site internet www.fermalbrecht.com	rue de Hégenheim	
Garage Linoa	Réparations	rue des champs	9h00-12h00 14h30-18h00, tel. 09 72 09 66 66 / 06 11 08 17 68
Idéelec	Dépannages assurés	rue de Colmar	tel. 03 89 68 52 23
Immostores	Agence immobilière	rue du Gal de Gaulle	tel. 03 89 07 13 19 activité réduite téléphoner avant visite
La Poste		rue de Saint-Louis	Mercredi / Jeudi / Vendredi de 8h30-12h00 et de 14h00-16h00
Limabat	Commandes par mails, ou téléphone récupération matériaux sur place ou livraison domicile	rue de Colmar	8h00-12h00 13h30-16h00
Moulin Jenny	Vente magasin	rue du moulin	lundi au samedi 8h00-12h30
Pharmacie des Trèfles d'Or		rue de St Louis	lundi au vendredi 8h30-12h15 13h45-19h samedi 8h30 16h30



Piscine 68	Drive	rue de St Louis	Tél pour horaires Drive 03 89 69 92 31
Rapa O Tacho	Vente magasin	rue de Colmar	réouverture 21 avril, fermé lundi, ouvert du mardi au samedi 7h30-13h00 non stop
Restaurant Botan	Drive et ventes emportées	rue de Folgensbourg	Tél pour horaires 03 89 25 26 35
Restaurant Le Cheval Blanc	Tartes flambées à emporter les vendredi/samedi et dimanche	rue du Gal de Gaulle	tel. 03 89 67 56 99
Restaurant Pizzéria Salerno	Plats à emporter selon carte du restaurant	rue de St Louis	12h00-13h30 18h30-21h00, tel. 03 89 67 60 90
SPAR	Présence magasin 10 personnes maxi	rue du Gal de Gaulle	lundi au vendredi 7h00-12h30, 13h30-17h00, samedi 7h00-14h00 non stop
Station service Airport		rue de St Louis	du lundi au vendredi 8h30-18h00 samedi 8h30-15h00, dimanche fermé
Stohler AG	Ventes en magasin ou par téléphone, livraisons entretien et SAV assurés en magasin ou à domicile	rue des champs	8h00-12h00 13h30-17h00, tel. 03 89 69 74 23
Tabac Litzler		rue du Gal de Gaulle	5 h 30 18 h non stop
Viandes Cash	Ventes magasin, et commandes par téléphone	rue de St Louis	lundi fermé, mardi au vendredi 8h00-12h00, 14h00-18h00 samedi 7h30-12h00
Villa Verdé	Vente magasin	rue du loup	lundi au samedi 9h30-12h00, 14h00-18h00
Weldom	Drive et vente magasin, prévoit réouverture dans une à deux semaines si autorisation, avec accès clients filtrés (15 à 20 clients dans le magasin)	rue de St Louis	Horaires 9h00-12h00, 14h00-17h00 samedi inclus, tel. 03 89 69 22 97

Espaces verts :

Les parterres dans notre commune sont en pleine floraison. Que ce soit autour de la mairie, de l'église, du monument aux morts, de la maison Hasso ou tout simplement des pieds d'arbres ou des espaces enherbés où des tulipes se dressent. C'est magnifique et remet une bonne dose de moral aux promeneurs lors des sorties limitées en temps. Merci à Sylvie Gruntz, notre adjointe environnement et aux jardiniers de la commune.

Prenez soin de vous, et restez confiné.

La mairie reste à votre disposition par courriel mairie@hesingue.fr et par téléphone : +33 3 89 89 70 30

20.04.2020/ La Mairie de Hésingue

